



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2012

(en application de l'article L 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier et de l'article 222-4
et suivants du Règlement Général de l'AMF)

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE	3
RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL	4
COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2012	19
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2012	26
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	50

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Villejuif le 29 août 2012



Olivier Nicolas

Directeur Finances et Grands institutionnels

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL

1. ACTIVITE ET INFORMATIONS FINANCIERES	5
1.1 Environnement économique et financier	5
1.2 Compte de résultat consolidé	6
2. FACTEURS DE RISQUES	8
2.1 Risque de crédit	8
2.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2012	8
2.1.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2012	11
2.2 Risque de marché	12
2.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2012	12
2.2.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2012	13
2.3 Risque de gestion de bilan	14
2.3.1 Risque de liquidité et de financement	14
2.3.2 Risque de taux d'intérêt global (RTIG)	15
2.4 Risque opérationnel	16
2.4.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2012	16
2.4.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2012	17
2.5 Risques juridiques	18
2.6 Risque de non-conformité	18
2.6.1 Protection de la clientèle	18
2.6.2 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	18
2.6.3 Prévention de la fraude interne et externe	18

1. Activité et informations financières

1.1 Environnement économique et financier

Suite à l'aggravation de la crise des dettes souveraines au deuxième semestre 2011, les décisions en décembre de la BCE ont permis de ramener un calme relatif sur les marchés.

La rigueur budgétaire, l'orthodoxie monétaire et l'orthodoxie financière sont restées au cœur de la stratégie de sortie de crise de la zone euro, avec des conséquences néfastes sur la croissance, et comme témoin la stagnation du PIB en zone euro au premier trimestre 2012.

Mais le répit n'aura été que de courte durée après l'annonce début mars d'un net dérapage des finances publiques espagnoles. L'épisode des élections grecques en avril a également créé des remous sur les marchés avec, finalement, une issue favorable. Mais la situation espagnole a continué à susciter l'inquiétude des marchés avec des primes de risque sur le souverain qui se sont à nouveau tendues, pour dépasser sporadiquement la barre symbolique des 7 %.

C'est donc sous haute tension que s'est tenu le sommet européen des 28 et 29 juin. Ainsi, le Mécanisme Européen de Stabilisation (MES) - qui doit succéder au Fonds Européen de Stabilisation Financière (FESF) en septembre après décision de la Cour constitutionnelle allemande - a été autorisé à octroyer une aide financière aux banques directement sans passer par les États. Une enveloppe de 100 milliards d'euros a également été accordée à l'Espagne pour fortifier son secteur bancaire. Enfin, la capacité des fonds de sauvetage européens à intervenir sur les marchés de dette a été réaffirmée.

Dans ce contexte de crise larvée, les investisseurs sont restés très prudents, comme en témoigne le niveau extrêmement bas des taux sans risque. Dans le même temps, l'euro s'est nettement affaibli.

Perspectives au second semestre 2012

Les décisions prises lors du sommet européen de fin juin ont ouvert la voie à une nouvelle action de la BCE (baisse supplémentaire de ses taux directeurs et élargissement des critères d'éligibilité des collatéraux).

Mais à chaque fois qu'une brèche se referme, une autre s'entrouvre. Alors que le risque bancaire espagnol paraît avoir été circonscrit, les investisseurs s'inquiètent désormais de la soutenabilité des finances publiques espagnoles, en particulier de celles des régions autonomes. Viennent alors des doutes sur la capacité des pare-feu européens, à faire face au défi du renflouement d'un ou plusieurs gros États de la zone euro.

Les données d'activité qui se sont égrenées au cours de l'été brossent un tableau conjoncturel morose. Le PIB de la zone euro a reculé de 0,2 % au deuxième trimestre. Les données d'enquêtes restent mal orientées avec une reprise en zone euro qui s'annonce laborieuse, toujours bridée par l'austérité budgétaire.

L'entrée en vigueur du MES, des actions énergiques de la part de la BCE, l'application progressive des accords du sommet européen de fin juin et des avancées en direction d'une plus grande intégration européenne (bancaire d'abord, budgétaire et politique ensuite) sont susceptibles d'apaiser les marchés.

1.2 Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Produit net bancaire	1 975	3 742
Résultat brut d'exploitation	711	1 211
Résultat d'exploitation	565	924
Résultat net consolidé	377	632
Résultat net part du groupe	360	579

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	2 013	(5)	(10)	(23)	1 975
Charges d'exploitation	(1 246)			(18)	(1 264)
Résultat brut d'exploitation	767	(5)	(10)	(41)	711
Coût du risque	(144)			(2)	(146)
Résultat d'exploitation	623	(5)	(10)	(43)	565
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1			1	2
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	624	(5)	(10)	(42)	567
Impôts sur les bénéfices	(209)	2	3	14	(190)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de la période	415	(3)	(7)	(28)	377
Intérêts minoritaires				17	17
RESULTAT NET PART DU GROUPE	415	(3)	(7)	(45)	360

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	1 968	(4)	(15)	(22)	1 927
Charges d'exploitation	(1 235)			(18)	(1 253)
Résultat brut d'exploitation	733	(4)	(15)	(40)	674
Coût du risque	(156)			3	(153)
Résultat d'exploitation	577	(4)	(15)	(37)	521
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs					-
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	577	(4)	(15)	(37)	521
Impôts sur les bénéfices	(178)	1	5	11	(161)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de la période	399	(3)	(10)	(26)	360
Intérêts minoritaires				26	26
RESULTAT NET PART DU GROUPE	399	(3)	(10)	(52)	334

LCL continue de soutenir l'économie en accompagnant les entreprises et les particuliers dans le financement de leurs projets. Le premier semestre 2012 confirme néanmoins la tendance amorcée fin 2011, associant la hausse de la collecte à un développement maîtrisé des crédits.

Les **encours de crédit** progressent ainsi de 0,7 % sur un an et s'élèvent à 87,8 milliards d'euros au 30 juin 2012. Cette croissance, quoique modérée, est soutenue par les crédits à l'habitat qui, à 54,2 milliards d'euros, progressent de 3,1 % sur un an tandis que les crédits aux entreprises qui avaient beaucoup augmenté au premier semestre 2011 (+ 7,4 % par rapport à juin 2010) restent stables par rapport à juin 2011.

La **progression des ressources** atteint 1,6 % sur un an, à 151,5 milliards d'euros. Les encours de bilan enregistrent une croissance de + 13,7 % sur un an, tirée par la progression des comptes et dépôts à terme et des PEP de + 31,6 % sur un an et des dépôts à vue de + 12,2 %. Les encours de collecte hors bilan enregistrent de leur côté une baisse de 8,6 % sur un an, imputable pour l'essentiel aux OPCVM (- 23,3 %) et aux opérations sur titres (- 9,2 %).

Le ratio crédit/collecte s'améliore ainsi de 13 points sur un an et s'établit à 116 % à fin juin 2012 à comparer à 129 % à fin juin 2011.

Le **produit net bancaire** de la Banque de proximité s'établit à 2 013 millions d'euros, en hausse de 2,3 % par rapport au premier semestre 2011 et de 0,4 % retraité de la provision épargne logement et du remboursement de l'amende «échange image chèques » (EIC) (cf. note annexe 2.1 des comptes consolidés). Cette bonne résistance des revenus est soutenue par une activité commerciale solide et l'évolution favorable des revenus d'intérêt. Ainsi, les revenus d'intérêts progressent de + 7,5 % (hors provision épargne logement) par rapport au premier semestre 2011 en lien avec l'amélioration des marges sur crédits et la réduction de l'endettement. Les commissions sont quant à elles en baisse de 8,0 % (hors remboursement de l'amende EIC) sur la même période, pénalisées par la baisse de volume notamment sur les valeurs mobilières clientèle.

Compte tenu de la bonne maîtrise des frais généraux (+ 0,9 % entre le premier semestre 2011 et le premier semestre 2012), et d'un **coût du risque** modéré à 31 points de base sur encours, le **résultat d'exploitation** progresse de 7,7 % par rapport au premier semestre 2011 (+ 1,2 % retraité de la provision épargne logement et du remboursement de l'amende EIC) et s'établit à 623 millions d'euros.

Le taux de créances dépréciées sur encours s'établit à 2,4 % fin juin 2012, en légère baisse par rapport au 31 décembre 2011 (2,5 %), tandis que le taux de couverture des créances dépréciées est renforcé, atteignant 77,4 % contre 75,5 % à fin décembre 2011.

Au total, le **résultat net** part du Groupe de la Banque de proximité s'établit, pour le semestre, à 415 millions d'euros, en hausse de 3,8 % par rapport au premier semestre 2011.

2. Facteurs de risques

La gestion des risques, inhérente à l'exercice des activités bancaires, est au cœur du dispositif de contrôle interne de LCL, depuis l'initiation des opérations jusqu'à leur maturité finale.

L'organisation, les principes et outils de gestion et de surveillance de ces risques sont décrits de manière détaillée au sein du document de référence 2011, dans le chapitre consacré aux facteurs de risques du rapport de gestion.

Les principales catégories de risques auxquels LCL est exposé portent sur les risques de crédit, les risques de marché et de gestion du bilan (risque de taux d'intérêt global et risque de liquidité) et les risques opérationnels.

La stratégie de mesure et surveillance des risques est régulièrement revue ; son actualisation au cours du premier semestre 2012 a été validée par le Comité des risques groupe de Crédit Agricole S.A. le 24 avril 2012 puis présentée en juillet au Comité d'audit et au Conseil d'administration de LCL.

La description des risques précités et les principales évolutions constatées sur le premier semestre 2012 sont présentées ci-dessous. Des informations complémentaires sont communiquées sur les risques juridiques et les risques de non-conformité.

2.1 Risque de crédit

Un risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Banque. Cette contrepartie peut être une banque, une entreprise industrielle et commerciale, un état et les diverses entités qu'il contrôle, un fonds d'investissement ou une personne physique.

L'engagement peut être constitué de différents supports tels que des prêts, des titres de créances ou de propriété ou des contrats d'échange de performance (swaps), des garanties données ou des engagements confirmés et non utilisés. Ce risque englobe également le risque de règlement-livraison inhérent à toute transaction nécessitant un échange de flux (espèces ou matière) en dehors d'un système sécurisé de règlement.

2.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2012

2.1.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

Les principes de gouvernance et de maîtrise des risques ont été confirmés dans la stratégie des risques 2012, qui vise à :

- sécuriser les prêts immobiliers par un recours toujours élevé aux organismes de caution mutuelle ; parallèlement, un nouvel encadrement de la production a été mis en œuvre afin de mieux suivre la qualité du portefeuille ;
- s'appuyer sur des indicateurs de risques avancés, déjà complétés au dernier semestre 2011 et renforcés en 2012 sur le suivi des engagements immobiliers ;
- construire le développement sur le marché des Professionnels sur les meilleurs profils de risque en s'appuyant sur une politique de risques adaptée selon les différents secteurs d'activité ;
- renforcer l'encadrement des activités Corporate dans le cadre d'une stratégie ciblée et différenciée ; certaines limites ont été révisées à la baisse ;
- maintenir les actions de prévention, détection et gestion des risques dans chacun des réseaux.

2.1.1.2 Gestion du risque

2.1.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi

Le dispositif global reste identique à celui décrit dans le rapport annuel 2011.

Un nouveau tableau de bord de suivi du risque immobilier a été mis en place au second trimestre 2012.

2.1.1.2 b) Méthodologie et système de mesure

En termes de pilotage, les outils d'analyse et de suivi continuent d'être enrichis et diffusés largement, notamment au travers de l'intranet LCL Risques.

2.1.1.3 Exposition

2.1.1.3 a) Exposition maximale

L'exposition maximale au risque de crédit d'une entité correspond à la valeur brute comptable, nette de tout montant compensé et de toute perte de valeur comptabilisée.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat <i>(hors titres à revenu variable et titres de participation non consolidés)</i>	97	98
Instruments dérivés de couverture	5 525	4 933
Actifs disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	1 117	1 121
Prêts et créances sur les établissements de crédit	20 523	17 599
Prêts et créances sur la clientèle	89 402	88 272
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0
EXPOSITION DES ENGAGEMENTS DE BILAN (nets de dépréciations)	116 664	112 023
Engagements de financements donnés	16 177	16 758
Engagements de garantie financière donnés	6 964	7 291
Provisions – Risques d'exécution des engagements par signature	-82	-84
EXPOSITION DES ENGAGEMENTS HORS BILAN (nets de provisions)	23 059	23 965
TOTAL EXPOSITION NETTE	139 723	135 988

Source : Annexes sur les comptes consolidés semestriels

2.1.1.3 b) Exposition par agent économique

La présentation de diverses concentrations de risques permet de donner une information sur la diversification de cette exposition aux risques. La ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique est détaillée en note 5.4 du rapport.

2.1.1.3 c) Qualité des encours (source Bâle II hors Défait et non notés)

Marché des entreprises :

Dans un contexte économique dégradé, la qualité du portefeuille hors défaut et non notés s'est légèrement dégradée sur les six premiers mois de l'année 2012 avec une baisse de 2 points de la part des « Investment Grade ». Parallèlement, les engagements sensibles et notés « Non Investment Grade » progressent respectivement de 1 point.

Notation Bâle II : répartition en pourcentage

	30/06/2012	31/12/2011
Investment Grade (A+ à C-)	77%	79%
Non Investment Grade (D+ à D-)	19%	18%
Sensibles (E+ à E-)	4%	3%
TOTAL	100%	100%

Marché des particuliers et professionnels :

Sur le marché des particuliers et professionnels, la part d'encours « risque sensible » reste stable par rapport à fin 2011. La part « risque moyen » se réduit de 1 point au profit de la meilleure classe de risque (« risque modéré ») qui progresse de 1 point.

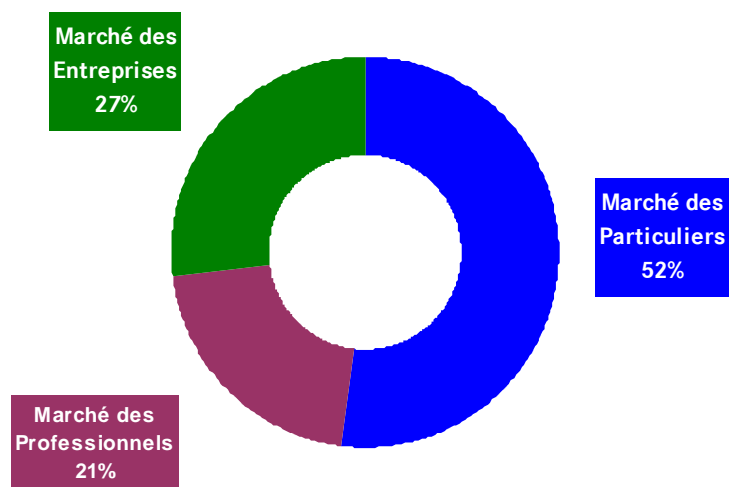
Notation Bâle II : répartition en pourcentage

	30/06/2012	31/12/2011
Risque modéré	80%	79%
Risque moyen	15%	16%
Risque sensible	5%	5%
TOTAL	100%	100%

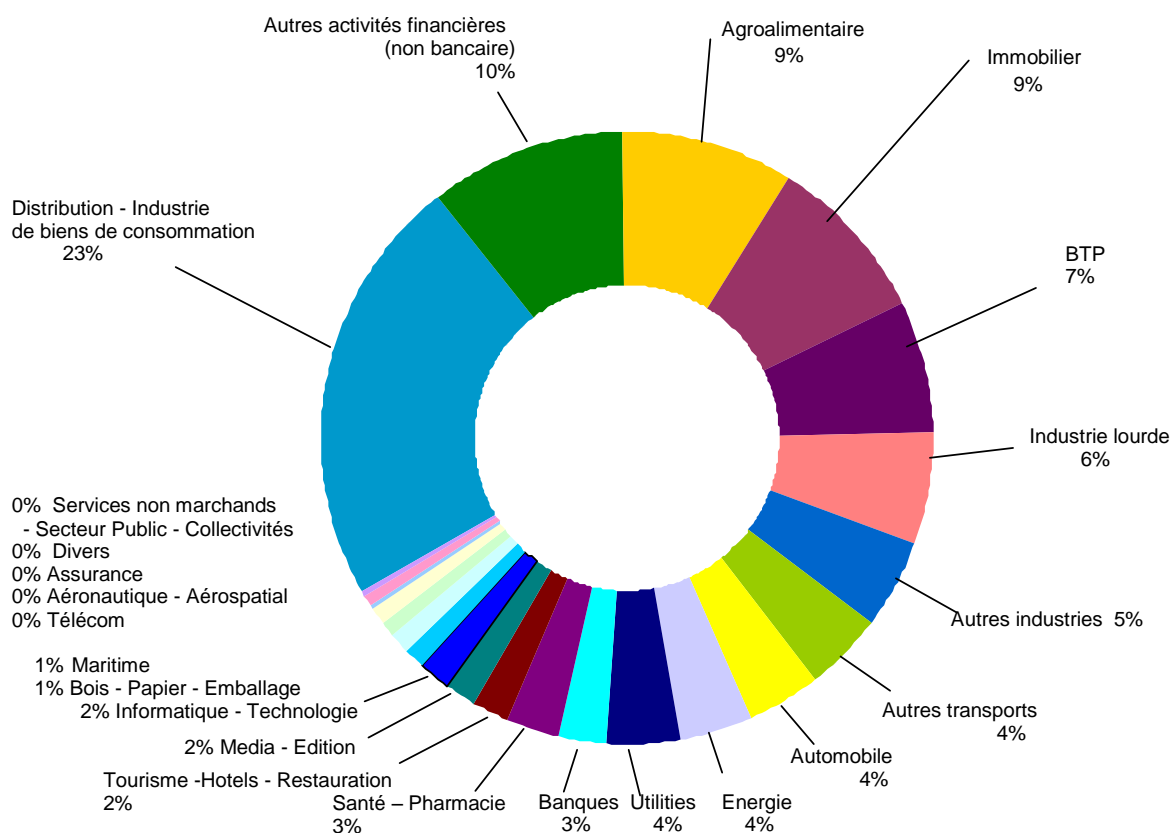
2.1.1.3 d) Concentration

Répartition des engagements commerciaux par marché

Le graphique ci-après reprend la répartition des engagements par nature de clientèle.



Ventilation des engagements commerciaux par filière d'activité économique (marché des entreprises)



2.1.1.3 e) Coût du risque

A fin juin 2012, le niveau de créances douteuses litigieuses (CDL) a diminué de 61 M€, le taux de CDL passant de 2,47 % fin décembre 2011 à 2,41 %.

Sur le marché Retail, le taux de CDL est passé de 2,25 % fin décembre 2011 à 2,24 % au 30 juin 2012 avec une progression des engagements CDL de 1 M€.

Sur le marché des entreprises, le taux de CDL à 2,88 %, poursuit son amélioration (- 21 points de base par rapport à décembre 2011), avec une baisse des capitaux de 63 M€.

Dans un contexte économique incertain, le coût du risque de la Banque de proximité en France représente une charge nette cumulée de 144 M€, contre 156 M€ sur le premier semestre 2011.

Le taux de coût du risque à fin juin 2012 pour LCL s'inscrit en légère hausse par rapport à décembre 2011, à 0,27 % contre 0,26 %.

Le taux de couverture prudentielle atteint 77,4 % à la fin du premier semestre 2012, en progression de 1,90 point par rapport à fin 2011.

2.1.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2012

En dépit d'une situation économique qui s'est dégradée, les indicateurs de risque sont restés correctement orientés. Les actions préventives entreprises en 2011 sont maintenues. Afin de maintenir la qualité du portefeuille, le dispositif de suivi et la politique d'octroi, déjà ajustés au premier semestre, seront au besoin adaptés.

2.2 Risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives, sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché tels que les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

2.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2012

2.2.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

La politique et les objectifs de gestion du risque de marché restent inchangés depuis fin 2011 (cf. rapport annuel LCL 2011).

La seule modification, découlant de l'actualisation de la stratégie des risques de LCL, réside dans un changement d'objectif sur les portefeuilles de placement. La gestion des portefeuilles titres de LCL doit en effet être réalisée dans un objectif de convergence d'ici fin 2013 vers les contraintes d'éligibilité imposées par le ratio LCR, au travers de la constitution d'un portefeuille titres de réserves de liquidité au sens du ratio LCR (covered bonds et titres souverains) et d'une politique de réduction du profil de risque.

2.2.1.2 Gestion du risque

2.2.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi du risque

L'organisation et le dispositif de suivi du risque de marché n'ont pas subi d'évolution depuis fin 2011 (cf. rapport annuel LCL 2011), tant sur le périmètre géré par LCL que sur celui délégué à Crédit Agricole S.A..

2.2.1.2 b) Méthodologie et système de mesure et d'encadrement du risque

La méthodologie et le système de mesure et d'encadrement du risque de marché sur le périmètre géré par LCL restent globalement inchangés depuis fin 2011 (cf. rapport annuel LCL 2011).

Les principales modifications suivantes ont cependant été apportées :

- à l'occasion du Comité des risques groupe de Crédit Agricole S.A. du 16 février 2012, suppression des limites encadrant l'activité de trading de la gestion déléguée (cette activité ayant été stoppée début 2011) et légère augmentation de la limite allouée pour le portefeuille LCL en gestion déléguée,
- dans le cadre de l'actualisation de la stratégie des risques, constitution d'un portefeuille titres de réserves de liquidité au sens du ratio LCR (covered bonds et titres souverains) et politique de réduction du profil de risque sur le portefeuille en gestion propre de LCL (au niveau des limites par poches d'actifs),
- lors du Comité ALM de mai 2012 et concernant l'activité de trésorerie, augmentation des limites opérationnelles portant sur le risque de taux afin de faciliter la gestion des renouvellements d'emprunts trimestriels,
- au niveau des indicateurs, un nouveau stress scénario CA-CIB « crise de novembre 2008 » fait l'objet d'un suivi depuis mars 2012 (calculs validés par le Market Activity Monitoring ou Suivi d'Activité de CA-CIB). Ce scénario consiste à estimer en résultat l'impact d'une intervention des Banques Centrales conjuguée à une baisse massive des taux. La Trésorerie de LCL est, par construction, exposée défavorablement à la survenance de ce scénario.

2.2.1.3 Exposition

2.2.1.3 a) Trésorerie euro et devises des opérations clientèles liées au métier de Banque de proximité

A l'exception d'un pic fin janvier 2012, la VaR de la trésorerie a légèrement fluctué et diminué progressivement au cours du 1er semestre 2012, ceci au rythme de la diminution des spreads (principalement entre le taux au jour le jour et le taux à 3 mois).

Les limites exprimées en sensibilité et en gap de taux ont été respectées tout au long du premier semestre 2012, à l'exception d'un dépassement technique constaté sur une journée fin janvier (dû à la non prise en compte d'encours dans le calcul suite à un changement d'applicatif). Sur l'ensemble de la période, la consommation moyenne des limites est inférieure à 50 %.

Le risque de change est quasiment nul du fait de l'adossement systématique des opérations de change avec la clientèle auprès de Crédit Agricole S.A., seul subsiste le risque sur les résultats provenant des marges sur les opérations commerciales en devises qui sont cédés contre euros mensuellement à Crédit Agricole S.A..

2.2.1.3 b) Portefeuille de placement LCL

La part d'actifs risqués a nettement diminué début janvier avec la cession d'OPCVM alternatifs en légère moins-value et les investissements de mars ont principalement porté sur des OPCVM monétaires, à rendement plus élevé que le remplacement auprès de Crédit Agricole S.A. et ayant une bonne liquidité. Cela va dans le sens de la politique de réduction du profil de risque de la stratégie des risques 2012 et se traduit par la diminution des limites des poches d'actifs les plus risqués.

Ainsi, à la fin du premier semestre 2012, la poche monétaire, sans risque de marché, représente 73,2 % du total du portefeuille (contre 72,6 % à fin 2011).

2.2.1.3 c) Gestion déléguée à Crédit Agricole S.A.

Il n'existe plus d'exposition au titre du trading de diversification, l'activité ayant été stoppée en 2011.

Le portefeuille de titres est resté quasiment inchangé au cours du premier semestre 2012 et les différentes limites ont été respectées.

2.2.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2012

Au cours du premier semestre, il a été décidé de cesser, à compter du 1er juillet 2012, l'activité de couverture partielle du risque de taux d'intérêt global (RTIG) via des titres, dont la gestion était déléguée à Crédit Agricole S.A.. A partir de cette date, LCL a cessé de supporter les risques relatifs à ce portefeuille et de percevoir la rémunération associée à son portage.

Le portefeuille géré en propre par LCL restant composé à 83 % d'OPCVM monétaires et de produits à capital garanti, le risque de variation des prix généré par le contexte de crise aura une incidence modérée.

2.3 Risque de gestion de bilan

2.3.1 Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne le risque pour l'entreprise de ne pas respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

La gestion de ce risque est assurée par la Trésorerie dont les missions sont de :

- gérer les comptes bancaires et les réserves obligatoires,
- veiller à la bonne adéquation, en montant et en durée, des emplois et des ressources,
- assurer le respect des contraintes de liquidité réglementaires,
- veiller au respect des normes Groupe en matière de liquidité,
- envisager des scénarii de crise de liquidité et définir la continuité de l'activité.

2.3.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2012

2.3.1.1 a) Politique et objectifs de gestion du risque

LCL, en tant qu'établissement de crédit, respecte les exigences réglementaires en matière de liquidité.

La gestion du coefficient réglementaire de liquidité s'appuie sur un niveau cible interne de 105 %, supérieur à l'exigence réglementaire (100 %), soit un excédent de liquidité de 0,9 G€ au 30 juin 2012.

LCL, en tant que filiale de Crédit Agricole S.A., respecte également les exigences internes au Groupe.

2.3.1.1 b) Gestion du risque

- *Organisation et dispositif de suivi*

Conformément aux règles du groupe Crédit Agricole, LCL ne recourt au marché pour son refinancement qu'avec l'accord de Crédit Agricole S.A.. LCL est autorisé à mobiliser ses prêts habitat auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat (CRH) et participe aux programmes du Groupe permettant la mise en place d'autres modes de financement (Covered bonds). LCL est également émetteur de titres de créances négociables auprès des investisseurs et peut recourir aux appels d'offre de la Banque Centrale Européenne (BCE) en concertation avec Crédit Agricole S.A. qui est son prêteur en dernier ressort.

Par ailleurs, LCL a émis des obligations simples dans le cadre du programme autorisé par son Conseil d'administration, dont l'enveloppe est révisée annuellement.

- *Méthodologie et systèmes de mesure*

La méthodologie de mesure des risques n'a pas subi d'évolution depuis fin 2011 (cf. rapport annuel LCL 2011).

2.3.1.1 c) Exposition au risque

Au cours du premier semestre 2012, le coefficient réglementaire de liquidité à 1 mois a été respecté en permanence, avec un coefficient moyen de 119 %.

Ce niveau de ratio élevé par rapport à l'objectif de gestion de 105 % provient des nouvelles mesures d'élargissement de collatéral éligible à la BCE (augmentation du gisement de créances éligibles).

L'ensemble des limites Groupe, imposées à LCL dans le cadre du système d'encadrement de la liquidité, a été respecté durant le semestre.

LCL a réduit son endettement à moyen long terme, notamment en remplaçant à long terme auprès de Crédit Agricole S.A. et en exerçant le call sur les actions de préférence d'un montant de 0,75 G€.

2.3.1.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2012

Les actions de LCL seront orientées selon les dispositions réglementaires et les évolutions conjoncturelles. Au cours du premier semestre 2012, la BCE a maintenu et renforcé le dispositif de mesures exceptionnelles mis en place depuis le début de la crise :

- nouvel assouplissement des critères d'éligibilité des créances admises dans le cadre de TRICP,
- nouvel appel d'offre à 3 ans souscrit à hauteur de 529,5 G€ par les établissements de la place,
- baisse du taux directeur de 25 bp début juillet (avec un taux de dépôt désormais à 0 %).

Une nouvelle baisse du taux directeur de 25 bp en septembre n'est pas à exclure, en cas de dégradation accrue du contexte économique.

La liquidité bancaire va rester importante, la demande de crédit des agents économiques restant faible. Avec un taux de dépôt désormais nul, LCL, à l'instar des autres banques, sera incité à réaffecter les fonds vers les obligations souveraines pour prendre en compte le ratio de liquidité Bâle 3 (LCR).

2.3.2 Risque de taux d'intérêt global (RTIG)

2.3.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2012

2.3.2.1 a) Politique et objectifs de gestion du risque

Dans un contexte de crise probablement durable et compte tenu du statut de banque de détail, les nouvelles orientations de gestion du RTIG consistent à privilégier une position prêteuse modérée.

La gestion active effectuée par Crédit Agricole S.A. pour compte de LCL a notamment été arrêtée au 30 juin, entraînant le paiement d'une soulte par LCL à Crédit Agricole S.A.. Ceci constitue la première étape de la restructuration du dispositif de gestion du RTIG entre LCL et Crédit Agricole S.A, dont les principes ont été présentés au Comité ALM. Elle sera mise en œuvre au second semestre 2012.

2.3.2.1 b) Gestion du risque

- *Organisation et dispositif de suivi du risque*

L'organisation et le dispositif de suivi du RTIG n'ont pas subi d'évolution depuis fin 2011 (cf. rapport annuel LCL 2011), la restructuration précitée débutant au second semestre 2012.

- *Méthodologie et système de mesure et d'encadrement du risque*

La méthodologie et le système de mesure du RTIG n'ont pas été modifiés depuis fin 2011 (cf. rapport annuel LCL 2011).

Dans le cadre de la stratégie des risques 2012, les limites globales de RTIG ont été reconduites à l'identique. Les limites opérationnelles en gap de trésorerie ont toutefois été augmentées et la sous limite opérationnelle sur le gap commercial a été supprimée. Ces décisions, prises lors du Comité ALM du 31 mai 2012, n'ont aucun impact sur la définition des limites globales.

2.3.2.1 c) Exposition

Au 30 juin 2012 :

- la sensibilité du PNB sur la première année à une hausse des taux de 2 % représente 2,85 % du PNB ;
- la sensibilité de la VAN des trente prochaines années à une hausse des taux de 2 % représente 10,6 % des fonds propres prudentiels.

Le RTIG est par ailleurs très peu sensible aux variations des devises (autres que l'euro).

Au cours du premier semestre 2012, les limites globales ont été respectées.

2.3.2.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2012

Le second semestre 2012 sera caractérisé par l'évolution de la prestation de gestion déléguée du RTIG avec pour objectifs :

- le maintien des synergies opérationnelles avec Crédit Agricole S.A., notamment sur les problématiques de modélisation et d'exécution des opérations de couverture ;
- la simplification du modèle de gestion avec la ré-internalisation de la collecte dans le bilan de LCL pour limiter les couvertures aux seuls écarts d'écoulement des emplois et des ressources à taux fixe ;
- la restructuration des couvertures existantes entre Crédit Agricole S.A. et LCL pour limiter le risque de base.

2.4 Risque opérationnel

Le risque opérationnel se définit comme étant l'ensemble des incidents pouvant résulter de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, aux ressources humaines, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs.

2.4.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2012

2.4.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

Les éléments constitutifs d'une politique générale au titre du risque opérationnel sont intégrés dans la stratégie des risques de LCL. Ce document reprend pour les principaux domaines de pertes le profil de risque et les actions prioritaires adaptées aux évolutions du dispositif des risques opérationnels, ceci au regard des orientations commerciales retenues.

Dans le cadre de la révision de la stratégie des risques 2012, le maintien à l'identique des limites de risques opérationnels a été validé lors du Comité des risques du groupe Crédit Agricole S.A..

Par ailleurs, le système de gestion des alertes du groupe Crédit Agricole décliné au sein de LCL dans une note de procédure spécifie notamment :

- le seuil à partir duquel un incident opérationnel déclenche une alerte au sein de LCL et dans le groupe Crédit Agricole ;
- les critères et seuils d'alerte à partir desquels le Conseil d'administration considère l'incident comme significatif et souhaite par conséquent en être informé.

2.4.1.2 Gestion du risque

2.4.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi

Le dispositif de gestion des risques opérationnels commun à l'ensemble du groupe Crédit Agricole comprend les composantes suivantes :

- organisation de la gestion des risques opérationnels : supervision du dispositif par la Direction générale et la Direction des risques et contrôles permanents, via le Comité des risques opérationnels (trimestriel) ;
- identification et évaluation qualitative des risques au travers des cartographies par processus, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles ;
- collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant l'historisation, la mesure et le suivi du coût du risque ;
- calcul et allocation des fonds propres économiques au titre des risques opérationnels au niveau consolidé ;
- production trimestrielle d'un tableau de bord des risques opérationnels.

Le dispositif de suivi reste inchangé depuis fin 2011 (cf. rapport annuel LCL 2011).

2.4.1.2 b) Méthodologie et système de mesure du risque opérationnel :

Le dispositif des risques opérationnels de LCL, homologué en approche de mesure avancée Bâle II depuis décembre 2007, est désormais en phase d'optimisation (industrialisation, productivité).

Ainsi, l'essentiel des travaux initiés au premier semestre 2012 porte sur la poursuite de l'automatisation de la collecte des pertes.

Une démarche de synthèse des résultats de la cartographie des risques opérationnels aux normes Bâle II a été formalisée afin de mieux mettre en évidence les risques opérationnels. Pour rendre cette synthèse exhaustive, un rapprochement a été réalisé entre les résultats de la campagne de cartographie 2011 et le niveau des pertes opérationnelles.

La campagne de cartographie des risques opérationnels 2012 a été ouverte en avril 2012. L'arrêté est planifié à fin mars 2013.

2.4.1.3 Exposition

La campagne de cartographie des risques opérationnels 2011, achevée en avril 2012, portant sur 418 processus a fait apparaître 14 processus jugés critiques qui font l'objet de plans d'action.

Au 30 juin 2012, le coût net du risque opérationnel (pertes + dotations aux provisions - reprises - récupérations) représente, en date de détection de l'incident, 0,69 % du produit net bancaire et respecte ainsi la limite fixée par la stratégie des risques de LCL.

2.4.2 Perspectives d'évolution sur le second semestre 2012

Au second semestre 2012, le pilotage du risque opérationnel sera renforcé par l'amélioration des outils et des travaux sur la cartographie des risques.

2.5 Risques juridiques

Les risques juridiques décrits dans le rapport annuel 2011 n'ont pas enregistré d'évolution notable.

2.6 Risque de non-conformité

L'ensemble des règles de conformité s'appuie sur le corpus de prescriptions du groupe Crédit Agricole baptisé FIDES. La Direction de la conformité de LCL veille à la bonne application des obligations réglementaires, notamment celles inhérentes aux risques liés à la protection de la clientèle, à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, ainsi qu'à la lutte contre la fraude interne et externe.

La mise en œuvre est coordonnée avec le Groupe en amont, et les filiales de LCL en aval.

2.6.1 Protection de la clientèle

Les actions engagées en matière de connaissance du client, élément fondamental dans l'exercice du métier de la banque, se sont poursuivies durant le premier semestre 2012. Les efforts ont à nouveau porté sur les processus de traitement et de contrôle de l'identification des clients, ainsi que sur la connaissance de leur situation et de leur appétence aux risques ou de leurs objectifs, afin de mieux exercer le devoir de conseil.

Ces actions ont pris en compte la commercialisation d'une nouvelle tranche d'emprunt obligataire de LCL.

A partir des réclamations traitées lors du premier semestre, il n'a pas été identifié de risque particulier de non-conformité.

S'agissant des conflits d'intérêts, les situations susceptibles d'en provoquer ont été identifiées, et aucun conflit d'intérêts avéré n'a été détecté durant le semestre.

Le pôle dédié à la protection des données personnelles continue de veiller à la bonne application de la Loi Informatique et Libertés.

2.6.2 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Le dispositif piloté par le Pôle pilotage et prévention du blanchiment englobe la maîtrise et la gestion des risques liés au blanchiment, aux embargos, au financement du terrorisme et aux mesures de gel des avoirs.

Les différentes missions du Pôle blanchiment sont destinées à assurer la conformité de LCL aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux directives internationales et à anticiper leurs modifications dans un contexte réglementaire fortement évolutif.

Au cours du premier semestre 2012, les actions menées ont permis entre autre, d'actualiser la classification des risques LAB, de préciser les modalités de prise en compte des risques pays, de poursuivre les évolutions de procédures LCL et filiales, de lancer l'évaluation des compétences des collaborateurs sur le thème du blanchiment.

2.6.3 Prévention de la fraude interne et externe

Le Pôle prévention de la fraude, au sein de la Direction de la conformité, a pour objectif de lutter contre la fraude et d'en maîtriser les conséquences, qu'il s'agisse des pertes financières subies ou potentielles, des risques réglementaires ou des risques de réputation.

Au premier semestre 2012, des actions ont été réalisées afin d'améliorer la lutte contre la fraude documentaire, avec la diffusion d'un programme de formation et de sensibilisation auprès des collaborateurs du réseau commercial.

Des travaux sont en cours sur la mise en œuvre d'outils de détection de la fraude de cavalerie.

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2012

1. CADRE GÉNÉRAL	20
2. COMPTE DE RÉSULTAT	21
3. RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	21
4. BILAN ACTIF	22
5. BILAN PASSIF	22
6. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	23
7. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	24

1. Cadre général

- Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Crédit Lyonnais

Siège social : 18 rue de la République - 69002 Lyon

Siège central et administratif : 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex

Nom commercial : LCL – Le Crédit Lyonnais

- Forme Juridique

Le Crédit Lyonnais, fondé en 1863, sous la forme de société à responsabilité limitée, a été constitué sous la forme de société anonyme le 25 avril 1872. Nationalisé le 1er janvier 1946, en exécution de la loi du 2 décembre 1945, il a été privatisé le 15 juillet 1999.

- Date de constitution et durée

Sa durée, fixée primitivement à 50 ans à partir de sa constitution, a été prorogée successivement jusqu'au 31 décembre de l'an 2024.

- Objet social

Aux termes de l'article 3 des statuts, l'objet social du Crédit Lyonnais est le suivant :

« L'objet du Crédit Lyonnais consiste à effectuer, à titre de profession habituelle, toutes opérations de banque et toutes opérations connexes mentionnées dans la législation en vigueur et notamment le Code monétaire et financier, en France et à l'étranger, avec toute personne, physique ou morale, de droit public ou privé, française ou étrangère, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du Crédit Lyonnais consiste également à prendre et à détenir des participations dans les entreprises, françaises ou étrangères, existantes ou en création, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du Crédit Lyonnais consiste enfin à exercer à titre habituel toute activité non bancaire dans le respect de la réglementation applicable aux banques, notamment l'activité de courtage, et en particulier le courtage d'assurances.

Pour la réalisation de son objet, le Crédit Lyonnais peut, aussi bien en France qu'à l'étranger, créer toute filiale et établir toute succursale ou agence et d'une manière générale, effectuer, tant pour son compte que pour le compte de tiers, seul ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, ou agricoles, qu'elles soient mobilières ou immobilières, dans les limites fixées par la législation et la réglementation applicables aux banques. »

- Registre du commerce et des sociétés et code APE

RCS Lyon : 954 509 741

Siret : 954 509 741 000 11

APE/NAF : 651 C

Conformément aux dispositions de l'article L.233-3 du code de commerce, le capital social du Crédit Lyonnais étant détenu à hauteur de 95,10 % par Crédit Agricole SA, Crédit Lyonnais est contrôlé par Crédit Agricole SA.

2. Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30,06/2012	31/12/2011	30,06/2011
Intérêts et produits assimilés	3.1	3 763	7 881	3 767
Intérêts et charges assimilées	3.1	(2 595)	(5 894)	(2 758)
Commissions (produits)	3.2	891	1 993	1 025
Commissions (charges)	3.2	(128)	(294)	(151)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	12	34	9
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4 - 5.3	23	60	41
Produits des autres activités	3.5	41	66	29
Charges des autres activités	3.5	(32)	(104)	(35)
PRODUIT NET BANCAIRE		1 975	3 742	1 927
Charges générales d'exploitation	3.6	(1 184)	(2 360)	(1 166)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	(80)	(171)	(87)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		711	1 211	674
Coût du risque	3.8	(146)	(287)	(153)
RESULTAT D'EXPLOITATION		565	924	521
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	2	1	
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT		567	925	521
Impôts sur les bénéfices	3.10	(190)	(293)	(161)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		377	632	360
Intérêts minoritaires		17	53	26
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		360	579	334
Résultat de base par action annualisé (en euros)	5.12	2,02	1,63	1,88
Résultat dilué par action annualisé (en euros)	5.12	2,02	1,63	1,88

3. Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30,06/2012	31/12/2011	30,06/2011
Résultat net part du groupe		360	579	334
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		(8)	(28)	(16)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		(33)	17	27
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		(41)	(11)	11
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence				
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.11	(41)	(11)	11
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe		319	568	345
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		17	53	26
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		336	621	371

Les montants sont présentés nets d'impôts

4. Bilan actif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011
CAISSE, BANQUES CENTRALES	5.1	1 213	1 907
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.2	97	98
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		5 525	4 933
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	5.3	1 903	1 921
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.4-5.5	20 523	17 599
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	5.4-5.5	89 402	88 272
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		2 679	1 967
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE			
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		512	652
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	5.8	4 636	4 028
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES			
PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE			
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE			
IMMEUBLES DE PLACEMENT	5.9	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.10	1 287	1 288
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.10	129	132
ECARTS D'ACQUISITION	2.2		
TOTAL DE L'ACTIF		127 906	122 797

5. Bilan passif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011
BANQUES CENTRALES	5.1	9	45
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.2	68	78
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		7 978	6 807
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.6	19 941	18 066
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	5.6	76 823	75 204
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	5.7	14 770	13 082
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		1	1
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		204	259
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	5.8	1 967	2 010
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES			
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE			
PROVISIONS	5.11	1 012	1 020
DETTES SUBORDONNEES	5.7	600	676
TOTAL DES DETTES		123 373	117 248
CAPITAUX PROPRES	5.12		
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		4 531	4 760
CAPITAL ET RESERVES LIEES		1 878	1 878
RESERVES CONSOLIDEES		2 239	2 208
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		54	95
RESULTAT DE L'EXERCICE		360	579
INTERETS MINORITAIRES		2	789
TOTAL DU PASSIF		127 906	122 797

6. Tableau de variation des capitaux propres

<i>(en millions d'Euros)</i>	Capital et réserves liées			Capital et Réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus						
Capitaux propres au 1er janvier 2011	1 848	2 737	-	4 585	106	-	4 691	806	5 497
Augmentation de capital				-			-		-
Variation des titres auto détenus				-			-		-
Dividendes versés au 1er semestre 2011		(506)		(506)			(506)	(53)	(559)
Dividendes reçus des CR et filiales				-			-		-
Effet des acquisitions /cessions sur les minoritaires				-			-		-
Mouvements liés aux paiement en actions				-			-		-
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-	(506)	-	(506)	-	-	(506)	(53)	(559)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-	11		11		11
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				-			-		-
Résultat au 1er semestre 2011				-		334	334	26	360
Autres variations				-			-		-
Capitaux propres au 30 juin 2011	1 848	2 231	-	4 079	117	334	4 530	779	5 309
Augmentation de capital				-			-		-
Variation des titres auto détenus				-			-		-
Dividendes versés au 2ème semestre 2011				-			-	(17)	(17)
Dividendes reçus des CR et filiales				-			-		-
Effet des acquisitions /cessions sur les minoritaires				-			-		-
Mouvements liés aux paiement en actions				-			-		-
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	(17)	(17)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		7		7	(22)		(15)		(15)
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				-			-		-
Résultat du 2ème Semestre 2011				-		245	245	27	272
Autres variations				-			-		-
Capitaux propres au 31 décembre 2011	1 848	2 238	-	4 086	95	579	4 760	789	5 549
Affectation du résultat 2011		579		579		(579)			-
Capitaux propres au 1er janvier 2012	1 848	2 817	-	4 665	95	-	4 760	789	5 549
Augmentation de capital				-			-		-
Variation des titres auto détenus				-			-		-
Dividendes versés au 1er semestre 2012		(549)		(549)			(549)	(53)	(602)
Dividendes reçus des CR et filiales				-			-		-
Effet des acquisitions /cessions sur les minoritaires				-			-	(751)	(751)
Mouvements liés aux paiement en actions		1		1			1		1
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-	(548)	-	(548)	-	-	(548)	(804)	(1 352)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-	(41)		(41)		(41)
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				-			-		-
Résultat du 1er semestre 2012				-		360	360	17	377
Autres variations				-			-		-
Capitaux propres au 30 juin 2012	1 848	2 269	-	4 117	54	360	4 531	2	4 533

(1) Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

Les réserves consolidées sont essentiellement constituées des résultats des exercices antérieurs non distribués, de montants relatifs à la première application des normes IFRS et de retraitements de consolidation.

Les montants sortis des capitaux propres par transfert en compte de résultat et relatifs à des couvertures de flux de trésorerie sont positionnés en Produit Net Bancaire.

7. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités opérationnelles sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe LCL en ce compris les actifs recensés dans le portefeuille de placement détenus jusqu'à l'échéance.

Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les titres de participation stratégiques inscrits dans le portefeuille "actifs financiers disponibles à la vente" sont compris dans ce compartiment.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

La notion de **trésorerie nette** comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

<i>(en millions d'euros)</i>	30,06,2012	31/12,2011	30,06,2011
Résultat avant impôts	567	925	521
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	80	171	87
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	63	128	68
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	(1)	(1)	-
Résultat net des activités de financement	41	43	9
Autres mouvements	(74)	(5)	421
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	109	336	585
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (1)	(420)	(849)	6 074
Flux liés aux opérations avec la clientèle (2)	354	1 554	(4 546)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (3)	1 127	(4 531)	(3 575)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers (4)	(573)	(1 487)	(801)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	(85)	(221)	(62)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	403	(5 534)	(2 910)
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	1 079	(4 273)	(1 804)
Flux liés aux participations	5	(19)	(4)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(74)	(136)	(66)
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	(69)	(155)	(70)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (5)	(1 352)	(559)	(559)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	315	1 266	297
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	(1 037)	707	(262)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	(27)	(3 721)	(2 136)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 359	6 080	6 080
Solde net des comptes de caisse et banques centrales*	1 861	1 701	1 702
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit**	498	4 379	4 378
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 332	2 359	3 944
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	1 203	1 861	1 781
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit**	1 129	498	2 163
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(27)	(3 721)	(2 136)

* Composé du solde net du poste "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus, tel que détaillé en note 5.1

** Composé du solde des postes "Comptes ordinaires débiteurs sains" et "Comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.4 et des postes "Comptes ordinaires créditeurs" et "Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6

(1) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se composent essentiellement de prêts et emprunts interbancaires avec CASA (-0,5Md€ d'opérations à terme)

(2) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se composent essentiellement des autres concours clientèle (-1 053M€), des comptes créditeurs à terme (2 411M€) et enfin des comptes épargne à régime spécial (-874M€),

(3) En 2012, ce solde matérialise l'augmentation des TCN (1 195M€)

(4) En 2012, ce solde se compose principalement des dépôts de garantie sur opération de marché (-583M€)

(5) LCL a exercé le 26 avril 2012 l'option de remboursement anticipé des actions de préférence et procédé à la dissolution de CL Preferred (750M€). Le premier semestre a aussi fait l'objet du paiement des dividendes aux actionnaires (549M€) et aux minoritaires (53M€)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2012

1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISES	28
2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES DU SEMESTRE	29
2.1 Evènements significatifs de la période	29
2.2 Principales opérations externes réalisées au 30 juin 2012	29
2.3 Ecart d'acquisition	29
2.4 Parties liées	29
3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	30
3.1 Produits et charges d'intérêts	30
3.2 Commissions nettes	30
3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	31
3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	31
3.5 Produits et charges nets des autres activités	32
3.6 Charges générales d'exploitation	32
3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	32
3.8 Coût du risque	33
3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs	33
3.10 Impôts	33
3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	34
4. INFORMATION SECTORIELLE	35
5. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2012	36
5.1 Caisse, Banques centrales	36
5.2 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	36
5.3 Actifs financiers disponibles à la vente	37

5.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	38
5.5 Dépréciations inscrites en déduction d'actifs financiers	40
5.6 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	40
5.7 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	41
5.8 Comptes de régularisation actif, passif et divers	41
5.9 Immeubles de placement	42
5.10 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)	42
5.11 Provisions	43
5.12 Capitaux propres	45
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	46
7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS	46
8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	47
8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût	47
8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur	47
9. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE INTERMEDIAIRE	48
10. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2012	49

1. Principes et méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe LCL au 30 juin 2012 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe LCL pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2011 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2012 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2012. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement d'IFRS 7 sur les transferts d'actifs financiers	22 novembre 2011 (UE n° 1205/2011)	1er janvier 2012

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe LCL, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IAS 1, relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, nouvelle décomposition des autres capitaux	5 juin 2012 (UE n° 475/2012)	1 ^{er} juillet 2012
Amendement de la norme IAS 19 relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	5 juin 2012 (UE n° 475/2012)	1 ^{er} janvier 2013

Le groupe LCL n'attend pas d'effets significatifs de l'application, pour la 1ère fois à partir du 1er janvier 2013, de ces dispositions sur son résultat et sa situation nette.

En effet :

- L'amendement de la norme IAS 1 prévoit, au sein des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux, la distinction recyclable/non recyclable.
- L'amendement de la norme IAS 19 prévoit principalement l'obligation d'enregistrer les écarts actuariels, relatifs aux régimes à prestations définies, en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Cette méthode est déjà appliquée par le Groupe (facultative dans la version actuelle d'IAS 19).

Enfin, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2012.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011 du groupe LCL et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe LCL sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Informations significatives du semestre

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2012 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1 Evènements significatifs de la période

Par décision du 20 septembre 2010, onze banques françaises, parmi lesquelles le groupe Crédit Agricole S.A., avaient été condamnées par l'Autorité de la concurrence pour entente illicite sur le traitement des chèques.

Le 23 février 2012, la Cour d'appel de Paris a invalidé la décision de l'Autorité de la concurrence du 20 septembre 2010. Compte tenu de cette décision de la Cour d'appel, LCL, Crédit Agricole S.A. et les Caisses régionales ont été remboursés de l'amende payée.

L'Autorité de la concurrence a déposé, vendredi 23 mars 2012, un pourvoi en cassation contre cet arrêt de la Cour d'appel de Paris. Toutefois, le Groupe a décidé de ne pas provisionner ce risque – en cohérence avec l'appréciation du risque juridique et la décision des autres banques parties au litige.

2.2 Principales opérations externes réalisées au 30 juin 2012

Néant.

2.3 Ecarts d'acquisition

A fin juin 2012, comme à fin 2011, il n'existe pas d'écarts d'acquisition.

2.4 Parties liées

LCL, dans son rôle de Distributeur, s'adresse à chacune des filiales spécifiques du groupe Crédit Agricole pour obtenir les produits les plus à même de satisfaire sa clientèle (Amundi pour les produits de gestion d'actifs, Pacifica pour les assurances dommages, Prédica pour les assurances vie,...) et s'adresse à CA-CIB pour adosser les opérations de marché de sa clientèle.

Les opérations de trésorerie sont centralisées auprès de Crédit Agricole S.A.

Parmi les partenariats intra-groupe Crédit Agricole, les plus significatifs en termes de contribution au PNB de LCL ont été réalisés au 30 juin 2012 avec :

- Amundi pour 44 M€ en juin 2012 contre 60 M€ en juin 2011 (soit -27 %),

- Prédica pour 111 M€ en juin 2012 contre 123 M€ en juin 2011 (soit -9 %),
- Crédit Agricole Consumer Finance (fusion de Sofinco et Finaref) pour 99 M€ en juin 2012 contre 105 M€ en juin 2011 (soit -5 %),
- Pacifica pour 68 M€ en juin 2012 contre 66 M€ en juin 2011 (soit +3 %),
- CACI (Crédit Agricole Créditor Insurance) pour 42 M€ au 30 juin 2012 contre 33 M€ en juin 2011 (soit +27 %).

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1 Produits et charges d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	30,06/2012	31/12/2011	30,06/2011
Sur opérations avec les établissements de crédit (1)	285	515	226
Sur opérations avec la clientèle (1)	1 725	3 250	1 615
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	4	8	4
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	1 749	4 108	1 922
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (2)(3)	3 763	7 881	3 767
Sur opérations avec les établissements de crédit (1)	(232)	(446)	(178)
Sur opérations avec la clientèle	(540)	(899)	(428)
Sur dettes représentées par un titre	(189)	(351)	(167)
Sur dettes subordonnées	(4)	(15)	(6)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(1 630)	(4 183)	(1 979)
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées	-		
Charges d'intérêts	(2 595)	(5 894)	(2 758)

(1) Les produits et charges d'intérêts en opération avec la clientèle et les établissements de crédit incluent les commissions sur engagements de financements et de garanties depuis mars 2012

Le montant net de ces commissions s'élève à 52M€ au 30 juin 2012 contre 76M€ en décembre 2011 et 41M€ en juin 2011

(2) dont 1,9M€ au 30 juin 2012 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat contre 4,5 M€ au 31 décembre 2011 et 2,4M€ au 30 juin 2011

(3) dont 2,5 M€ sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2012 contre 4,4M€ au 31 décembre 2011 et 2,6 M€ au 30 juin 2011

3.2 Commissions nettes

<i>(en millions d'euros)</i>	30,06/2012			31/12/2011			30,06/2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	7	(1)	6	10	(2)	8	5	(1)	4
Sur opérations avec la clientèle	324	(26)	298	681	(48)	633	358	(25)	333
Sur opérations sur titres		-	-			-			-
Sur opérations de change	2		2	3		3	2		2
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan (1)	-		-	103	(25)	78	55	(13)	42
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	531	(100)	431	1 112	(219)	893	572	(112)	460
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	27	(1)	26	84		84	33		33
Produits nets des commissions	891	(128)	763	1 993	(294)	1 699	1 025	(151)	874

(1) Les commissions sur engagements de financements et de garanties sont désormais rattachées aux produits et charges d'intérêts en opération avec la clientèle et les établissements de crédit

3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30,06/2012	31/12/2011	30,06/2011
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	6	15	8
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	2	11	(1)
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	4	8	2
Résultat de la comptabilité de couverture		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	12	34	9

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30,06/2012			31/12/2011			30,06/2011		
	Profits	Pertes	Net	Profits	Pertes	Net	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur									
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	292	(408)	(116)	27	(300)	(273)	233	(141)	92
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	408	(292)	116	300	(27)	273	141	(233)	(92)
Couvertures de flux de trésorerie									
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace									
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger									
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace									
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers									
Variations de juste valeur des éléments couverts	1 457	(745)	712	1 926	(885)	1 041	1 229	(1 577)	(348)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	745	(1 457)	(712)	885	(1 926)	(1 041)	1 577	(1 229)	348
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt									
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace									
Total résultat de la comptabilité de couverture	2 902	(2 902)	-	3 138	(3 138)	-	3 180	(3 180)	-

3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30,06/2012	31/12/2011	30,06/2011
Dividendes reçus	17	21	17
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)	6	48	27
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	-	(9)	(3)
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	23	60	41

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

3.5 Produits et charges nets des autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	30,06/2012	31/12/2011	30,06/2011
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	-		
Autres produits (charges) nets	9	(38)	(6)
Produits (charges) nets des autres activités	9	(38)	(6)

3.6 Charges générales d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	30,06/2012	31/12/2011	30,06/2011
Charges de personnel	(725)	(1 400)	(685)
Impôts et taxes	(43)	(75)	(33)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(416)	(885)	(448)
Charges d'exploitation	(1 184)	(2 360)	(1 166)

Détail des charges de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	30,06/2012	31/12/2011	30,06/2011
Salaires et traitements	(420)	(751)	(395)
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	(61)	(123)	(57)
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)		(36)	
Autres charges sociales	(122)	(241)	(112)
Intéressement et participation	(52)	(104)	(52)
Impôts et taxes sur rémunération	(70)	(145)	(69)
Total charges de personnel	(725)	(1 400)	(685)

L'évaluation des engagements sociaux ne tient pas compte du décret 2012-847 concernant l'ouverture des droits à retraite à 60 ans adopté le 2 juillet 2012 et publié au journal officiel le 3 juillet 2012. L'entité n'attend pas d'impact significatif de son application sur son résultat et sa situation nette.

3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	30,06/2012	31/12/2011	30,06/2011
Dotations aux amortissements	(80)	(171)	(87)
immobilisations corporelles	(64)	(136)	(69)
immobilisations incorporelles	(16)	(35)	(18)
Dotations aux dépréciations	-	-	-
immobilisations corporelles	-	-	-
immobilisations incorporelles	-	-	-
Total	(80)	(171)	(87)

3.8 Coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dotations aux provisions et aux dépréciations	(362)	(833)	(442)
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	(308)	(663)	(355)
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	(3)	(1)	(1)
Engagements par signature	(23)	(46)	(33)
Risques et charges	(28)	(123)	(53)
Reprises de provisions et de dépréciations	249	602	315
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	5		
Prêts et créances	201	447	244
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs		51	
Engagements par signature	26	64	49
Risques et charges	17	40	22
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	(113)	(231)	(127)
Plus ou moins values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement	(3)		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(31)	(59)	(28)
Récupérations sur prêts et créances amorties	4	9	5
Décotes sur crédits restructurés	(3)	(4)	(2)
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes		(2)	(1)
Coût du risque	(146)	(287)	(153)

3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	1	1	-
Plus-values de cession	1	1	2
Moins-values de cession	-	-	(2)
Titres de capitaux propres consolidés	1	-	-
Plus-values de cession	1		
Moins-values de cession			
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement			
Gains ou pertes sur autres actifs	2	1	-

3.10 Impôts

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charge d'impôt courant (1)	(170)	(241)	(128)
Charge d'impôt différé	(20)	(52)	(33)
Charge d'impôt de la période	(190)	(293)	(161)

(1) La méthode d'estimation de la charge d'impôt a été modifiée dans le respect des dispositions de la norme IAS 34. Le Groupe calcule désormais la charge d'impôt au titre des comptes consolidés intermédiaires sur la base d'un Taux Annuel Moyen Estimé (TAME) : il s'agit du rapport entre la charge d'impôt du budget de référence, retraitée de l'effet d'impôt des éléments extraordinaires, et le résultat avant impôt et des entreprises mises en équivalence du budget de référence, retraité des éléments extraordinaires. Le TAME est révisé périodiquement sur la base des données actualisées.

3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

<i>(en millions d'euros)</i>	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture	Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	
Variation de juste valeur		(16)			(16)
Transfert en compte de résultat					-
Variation de l'écart de conversion					-
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				27	27
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					-
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part du Groupe)	-	(16)	-	27	11
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part minoritaire)					-
Total gains ou pertes latents ou différés 1er semestre 2011 (1)	-	(16)	-	27	11
Variation de juste valeur		12			12
Transfert en compte de résultat		(24)			(24)
Variation de l'écart de conversion					-
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				(10)	(10)
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					-
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part du Groupe)	-	(28)	-	17	(11)
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part minoritaire)					-
Total gains ou pertes latents ou différés exercice 2011 (1)	-	(28)	-	17	(11)
Variation de juste valeur		(1)			(1)
Transfert en compte de résultat		(7)			(7)
Variation de l'écart de conversion					-
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				(33)	(33)
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (part du Groupe)	-	(8)	-	(33)	(41)
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (part minoritaire)					-
Total gains ou pertes latents ou différés 1er semestre 2012 (1)	-	(8)	-	(33)	(41)

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Montant brut	(8)	(42)	(25)
Impôt	-	14	9
Total net	(8)	(28)	(16)

4. Information sectorielle

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	2 013	(5)	(10)	(23)	1 975
Charges d'exploitation	(1 246)			(18)	(1 264)
Résultat brut d'exploitation	767	(5)	(10)	(41)	711
Coût du risque	(144)			(2)	(146)
Résultat d'exploitation	623	(5)	(10)	(43)	565
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1			1	2
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	624	(5)	(10)	(42)	567
Impôts sur les bénéfices	(209)	2	3	14	(190)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de la période	415	(3)	(7)	(28)	377
Intérêts minoritaires				17	17
RESULTAT NET PART DU GROUPE	415	(3)	(7)	(45)	360

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2011				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	3 822	(7)	(30)	(43)	3 742
Charges d'exploitation	(2 497)			(34)	(2 531)
Résultat brut d'exploitation	1 325	(7)	(30)	(77)	1 211
Coût du risque	(287)				(287)
Résultat d'exploitation	1 038	(7)	(30)	(77)	924
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1				1
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	1 039	(7)	(30)	(77)	925
Impôts sur les bénéfices	(329)	2	10	24	(293)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de l'exercice	710	(5)	(20)	(53)	632
Intérêts minoritaires				53	53
RESULTAT NET PART DU GROUPE	710	(5)	(20)	(106)	579

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	1 968	(4)	(15)	(22)	1 927
Charges d'exploitation	(1 235)			(18)	(1 253)
Résultat brut d'exploitation	733	(4)	(15)	(40)	674
Coût du risque	(156)			3	(153)
Résultat d'exploitation	577	(4)	(15)	(37)	521
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs					-
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	577	(4)	(15)	(37)	521
Impôts sur les bénéfices	(178)	1	5	11	(161)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de la période	399	(3)	(10)	(26)	360
Intérêts minoritaires				26	26
RESULTAT NET PART DU GROUPE	399	(3)	(10)	(52)	334

5. Notes relatives au bilan au 30 juin 2012

5.1 Caisse, Banques centrales

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012		31/12/2011	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	491		597	
Banques centrales	722	9	1 310	45
VALEUR AU BILAN	1 213	9	1 907	45

5.2 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	94	95
Actifs financiers à la Juste Valeur par résultat sur option	3	3
JUSTE VALEUR AU BILAN <i>Dont Titres prêtés</i>	97	98

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	94	95
JUSTE VALEUR AU BILAN	94	95

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	3	3
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	3
Actions et autres titres à revenu variable		
JUSTE VALEUR AU BILAN	3	3

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	68	78
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
VALEUR AU BILAN	68	78

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	68	78
VALEUR AU BILAN	68	78

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Néant.

5.3 Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012			31/12/2011		
	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 117	30	(15)	1 121	36	(9)
Actions et autres titres à revenu variable	392	17	(6)	393	12	(12)
Titres de participation non consolidés	394	55	(2)	407	62	(2)
Total des titres disponibles à la vente	1 903	102	(23)	1 921	110	(23)
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)	1 903	102	(23)	1 921	110	(23)
Impôts		(19)	7		(19)	7
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net IS)		83	(16)		91	(16)

(1) dont 74 M€ comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances au 30 juin 2012 (vs 81 M€ au 31 décembre 2011)

5.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30,06/2012	31/12/2011
Comptes et prêts	19 955	17 033
dont comptes ordinaires débiteurs sains	1 187	1 199
dont comptes et prêts au jour le jour sains	560	8
Valeurs reçues en pension	260	274
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	309	293
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances		
Total (1)	20 524	17 600
Dépréciations	(1)	(1)
VALEUR NETTE AU BILAN	20 523	17 599

(1) Les montants indiqués incluent les créances rattachées

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30,06/2012	31/12/2011
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	249	279
Autres concours à la clientèle	88 143	87 159
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	9	10
Titres non cotés sur un marché actif		
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	4	4
Comptes ordinaires débiteurs	2 716	2 544
Total (1)	91 121	89 996
Dépréciations	(1 719)	(1 724)
VALEUR NETTE	89 402	88 272
Opérations de location financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Total (1)	-	-
Dépréciations		
VALEUR NETTE	-	-
VALEUR NETTE AU BILAN	89 402	88 272

(1) Les montants indiqués incluent les créances rattachées

Créances apportées en garantie :

Durant le 1^{er} semestre, LCL a apporté 37 527 M€ de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 25 329 M€ en 2011. LCL conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, LCL a apporté :

- 19 108 M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 6 705 M€ en 2011,
- 1 672 M€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 3 002 M€ en 2011,
- 8 343 M€ de créances hypothécaires dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 8 539 M€ en 2011,
- 8 405 M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de CACB (Crédit Agricole Covered Bonds) contre 7 084 M€ en 2011.

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	1 848				1 848
Banques centrales	1				1
Etablissements de crédit	20 523	1	1		20 522
Institutions non établissements de crédit	147	2	1		146
Grandes entreprises	17 276	681	466	268	16 542
Clientèle de détail	71 850	1 741	782	202	70 866
Total *	111 645	2 425	1 250	470	109 925
Valeurs au bilan					109 925

Les montants indiqués incluent les créances rattachées nettes

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 109M€

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2011				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	1 858				1 858
Banques centrales	2				2
Etablissements de crédit	17 598	1	1		17 597
Institutions non établissements de crédit	40	2	2		38
Grandes entreprises	17 016	764	515	249	16 252
Clientèle de détail	71 081	1 716	765	192	70 124
Total *	107 595	2 483	1 283	441	105 871
Valeurs au bilan					105 871

Les montants indiqués incluent les créances rattachées nettes

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 105M€

5.5 Dépréciations inscrites en déduction d'actifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
Créances sur les établissements de crédit	1		-	-		-	1
Créances sur la clientèle	1 724		315	(322)	-	2	1 719
dont dépréciations collectives	441		37	(10)		2	470
Opérations de location financement							-
Titres détenus jusqu'à l'échéance							-
Actifs disponibles à la vente	81		-	(6)		-	75
Autres actifs financiers	2		3	-		-	5
TOTAL DES DEPRECIATIONS DES ACTIFS FINANCIERS	1 808	-	318	(328)	-	2	1 800

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
Créances sur les établissements de crédit	1						1
Créances sur la clientèle	1 717		676	(671)		2	1 724
dont dépréciations collectives	460		67	(86)			441
Opérations de location financement							-
Titres détenus jusqu'à l'échéance							-
Actifs disponibles à la vente	77		9	(5)			81
Autres actifs financiers	68		1	(67)			2
TOTAL DES DEPRECIATIONS DES ACTIFS FINANCIERS	1 863	-	686	(743)	-	2	1 808

5.6 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Comptes et emprunts	19 941	18 066
dont comptes ordinaires créditeurs	547	488
dont comptes et emprunts au jour le jour	72	221
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
VALEUR AU BILAN	19 941	18 066

Les montants indiqués incluent les dettes rattachées

Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Comptes ordinaires créditeurs	31 069	30 809
Comptes d'épargne à régime spécial	34 639	35 545
Autres dettes envers la clientèle	11 115	8 850
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
VALEUR AU BILAN	76 823	75 204

les montants indiqués incluent les dettes rattachées

5.7 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	-	-
Titres du marché interbancaire	5 958	6 006
Titres de créances négociables	6 247	5 065
Emprunts obligataires	1 884	1 438
Autres dettes représentées par un titre	681	573
VALEUR AU BILAN	14 770	13 082
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	92	97
Dettes subordonnées à durée indéterminée	228	275
Dépôt de garantie à caractère mutuel	132	127
Titres et emprunts participatifs	148	177
VALEUR AU BILAN	600	676

Les montants indiqués incluent les dettes rattachées

5.8 Comptes de régularisation actif, passif et divers

Comptes de régularisation et actifs divers

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Autres actifs	3 399	2 914
Comptes de stocks et emplois divers	-	1
Gestion collective des titres Livret développement durable		
Débiteurs divers (1)	3 391	2 906
Comptes de règlements	8	7
Capital souscrit non versé		
Autres actifs d'assurance		
Parts des réassureurs dans les provisions techniques		
Comptes de régularisation	1 237	1 114
Comptes d'encaissement et de transfert (2)	717	643
Comptes d'ajustement et comptes d'écarts	1	1
Produits à recevoir	251	279
Charges constatées d'avance	149	120
Autres comptes de régularisation	119	71
VALEUR AU BILAN	4 636	4 028

(1) Dont 2 719 M€ au 30 Juin 2012 suite à la collatéralisation avec CACIB dans le cadre des opérations de marché (contre 2136 M€ en décembre 2011)

(2) Les montants sont indiqués en nets.

Comptes de régularisation et passifs divers

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Autres passifs (1)	310	389
Comptes de règlements	5	5
Créditeurs divers	303	383
Versement restant à effectuer sur titres	2	1
Autres passifs d'assurance		
Autres		
Comptes de régularisation	1 657	1 621
Comptes d'encaissement et de transfert (2)	469	378
Comptes d'ajustement et comptes d'écarts	3	
Produits constatés d'avance	451	439
Charges à payer	627	715
Autres comptes de régularisation	107	89
VALEUR AU BILAN	1 967	2 010

(1) Les montants indiqués incluent les dettes rattachées

(2) Les montants sont indiqués en nets.

5.9 Immeubles de placement

LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

5.10 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	1 994		64	(16)		(10)	2 032
Amortissements et Dépréciations (1)	(706)		(64)	14		11	(745)
Valeur au bilan	1 288	-	-	(2)	-	1	1 287
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	584		13	(1)		-	596
Amortissements et Dépréciations	(452)		(16)	1		-	(467)
Valeur au bilan	132	-	(3)	-	-	-	129

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	2 011		115	(125)		(7)	1 994
Amortissements et Dépréciations (1)	(708)		(137)	123		16	(706)
Valeur au bilan	1 303	-	(22)	(2)	-	9	1 288
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	513		27	(10)		54	584
Amortissements et Dépréciations	(371)		(35)	8		(54)	(452)
Valeur au bilan	142	-	(8)	(2)	-	-	132

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

5.11 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2011	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
Risques sur les produits épargne logement	96				(34)			62
Risques d'exécution des engagements par signature	84		24	-	(26)		-	82
Risques opérationnels	29		2	(2)	(1)		-	28
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	310		23	(35)	-		52	350
Litiges divers	134		2	(2)	(2)		-	132
Participations								-
Restructurations	6							6
Autres risques	361		35	(3)	(40)		(1)	352
TOTAL	1 020	-	86	(42)	(103)	-	51	1 012

(1) Le montant en autres mouvements est lié à la mise à jour des écarts actuariels sur les provisions de retraite

L'augmentation des engagements sociaux au 30 juin 2012 s'explique principalement par la baisse significative des taux de référence utilisés pour l'évaluation des engagements relatifs aux régimes à prestations définies et autres avantages à long terme afin d'introduire les conditions de marché.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2010	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
Risques sur les produits épargne logement	123				(27)			96
Risques d'exécution des engagements par signature	101		47		(64)			84
Risques opérationnels	34		7	(4)	(8)			29
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	416		25	(56)	(75)			310
Litiges divers	133		13	(2)	(10)			134
Participations								-
Restructurations	6							6
Autres risques	248		165	(27)	(29)		4	361
TOTAL	1 061	-	257	(89)	(213)		4	1 020

(1) Dont -9 M€ au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies, et 59,1 M€ au titre de la provision pour médaille du travail

Provision épargne logement

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne logement sur la phase d'épargne

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	355	213
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 793	4 154
Ancienneté de plus de 10 ans	4 853	2 789
Total plans d'épargne-logement	7 001	7 156
Total comptes épargne-logement	1 614	1 610
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	8 615	8 766

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2012 pour les données au 30 juin 2012 et à fin novembre 2011 pour les données au 31 décembre 2011, et hors prime d'état

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Plans d'épargne-logement	56	65
Comptes épargne-logement	262	275
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	318	340

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans		
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans		11
Ancienneté de plus de 10 ans	60	77
Total plans d'épargne-logement	60	88
Total comptes épargne-logement	2	8
Total provision au titre des contrats épargne-logement	62	96

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2011	Dotations	Reprises	30/06/2012
Plans d'épargne-logement	89		(29)	60
Comptes épargne-logement	7		(5)	2
Total provision au titre des contrats épargne-logement	96		(34)	62

La reprise de la provision épargne-logement au 30 juin 2012 est liée à l'actualisation du modèle de calcul. Les principales évolutions du modèle concernent la révision des lois d'écoulement des plans Epargne Logement et des Comptes Epargne Logement ainsi que l'intégration d'une composante liquidité afin de mieux refléter les conditions de marché.

5.12 Capitaux propres

Composition du capital

Au 30 juin 2012, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre de titres au 01/01/2012	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Autres mouvements	Nombre de titres au 30/06/2012	% du capital	% des droits de vote
Crédit Agricole S.A.	339 035 380				339 035 380	95,10%	95,10%
SACAM Développement	17 471 652				17 471 652	4,90%	4,90%
Autres actionnaires	5				5	0,00%	0,00%
TOTAL	356 507 037	0	0	0	356 507 037	100,00%	100,00%

La valeur nominale des actions est de 5,18 euros et le montant du capital est 1 847 860 375 euros. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

Actions de préférences

Entité émettrice	Date d'émission	Montant de l'émission (millions de dollars)	Montant de l'émission (millions d'euros)	Montant au 30/06/2012 (millions d'euros)	31/12/2011 (millions d'euros)
Credit lyonnais Preferred capital 1 LLC	avr-02			0	750

Avec l'accord du Secrétariat Général de l'ACP, LCL a exercé le 26 avril 2012 l'option de remboursement anticipé des actions de préférence et procédé au dénouement de l'ensemble du montage.

Ces actions de préférence donnaient droit à leurs porteurs jusqu'à cette date, à un dividende préférentiel non cumulatif. Le taux de ce dividende était établi à 7,047 % pendant les 10 premières années suivant la date de l'émission. Le produit de cette émission était classé parmi les intérêts minoritaires.

Résultat par action

	30/06/2012	31/12/2011
Résultat net part du Groupe de la période (en millions d'euros)	360	579
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période	356 507 037	356 507 037
Coefficient d'ajustement	1	1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	356 507 037	356 507 037
Résultat de base par action annualisé (en euros)	2,02	1,63
Résultat dilué par action annualisé (en euros)	2,02	1,63

Dividendes

Au titre de l'exercice 2011, l'assemblée générale de LCL a approuvé le versement d'un dividende net par action de 1,54 euro, soit un montant total de 549 020 836,98 euros.

(en euros)	2011	2010	2009	2008
Dividende net par action	1,54	1,42	1,28	1,46
Dividende global	549 020 837	506 239 992	456 329 007	520 499 544

Les montants relatifs aux dividendes payés au cours de l'exercice figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 549 020 milliers d'euros.

6. Engagements de financement et de garantie

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Engagements donnés		
Engagements de financement	16 177	16 758
Engagements en faveur d'établissements de crédit	2 647	2 680
Engagements en faveur de la clientèle	13 530	14 078
Ouverture de crédits confirmés	11 889	12 305
Ouverture de crédits documentaires	172	163
Autres ouvertures de crédits confirmés	11 717	12 142
Autres engagements en faveur de la clientèle	1 641	1 773
Engagements de garantie	6 964	7 291
Engagements d'ordre d'établissement de crédit	1 564	1 552
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	169	155
Autres garanties	1 395	1 397
Engagements d'ordre de la clientèle	5 400	5 739
Cautions immobilières	17	30
Autres garanties d'ordre de la clientèle (1)	5 383	5 709
Total engagements donnés	23 141	24 049
Engagements reçus		
Engagements de financement	12 690	6 708
Engagements reçus d'établissements de crédit (2)	12 524	6 707
Engagements reçus de la clientèle	166	1
Engagements de garantie	43 360	42 482
Engagements reçus d'établissements de crédit	41 037	40 027
Engagements reçus de la clientèle	2 323	2 455
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	2 323	2 455
Autres garanties reçues	2 323	2 455
Total engagements reçus	56 050	49 190

(1) Les garanties financières présentées séparément au 31 décembre 2011 pour un montant de 1 758 M€ ont été reclassées en "autres garanties d'ordre de la clientèle".

(2) Progression des garanties en faveur de la BDF dans le cadre des appels d'offre suite à l'élargissement temporaire de l'assiette et plus précisément la prise en compte dans celle-ci de prêts immobiliers (5,8 Mds€).

7. Reclassements d'instruments financiers

Le groupe LCL n'a opéré ni en 2011 ni en 2012, de reclassements au titre de l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union européenne en octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012		31/12/2011	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
Actifs	109 925	119 885	105 871	112 115
Prêts et créances sur les établissements de crédit	20 523	21 041	17 599	18 034
Prêts et créances sur la clientèle	89 402	98 844	88 272	94 081
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Passifs	112 134	113 538	107 028	107 241
Dettes envers les établissements de crédit	19 941	20 423	18 066	18 601
Dettes envers la clientèle	76 823	76 823	75 204	75 204
Dettes représentées par un titre	14 770	15 693	13 082	12 818
Dettes subordonnées	600	599	676	618

8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation.

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 30/06/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	Total 31/12/2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	94		94		95	-	95	
Créances sur les établissements de crédit								
Créances sur la clientèle								
Titres reçus en pension livrée								
Titres détenus à des fins de transaction								
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe								
Actions et autres titres à revenu variable								
Instruments dérivés	94		94		95		95	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	3		3		3		3	
Créances sur la clientèle								
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte								
Titres à la juste valeur par résultat sur option	3		3		3		3	
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe					3		3	
Actions et autres titres à revenu variable								
Actifs financiers disponibles à la vente	1 903	1	1 902		1 921	1	1 920	
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 117		1 117		1 121		1 121	
Actions et autres titres à revenu variable	786	1	785		800	1	799	
Créances disponibles à la vente								
Instruments dérivés de couverture	5 525	1	5 524		4 933	1	4 932	
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	7 525	2	7 523		6 952	2	6 950	

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées.

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 30/06/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	Total 31/12/2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	68	-	68	-	78	-	78	-
Titres vendus à découvert								
Titres donnés en pension livrée								
Dettes représentées par un titre								
Dettes envers la clientèle								
Dettes envers les établissements de crédit								
Instruments dérivés	68		68		78		78	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option								
Instruments dérivés de couverture	7 978		7 978		6 807		6 807	
Total passifs financiers valorisés à la juste valeur	8 046	-	8 046	-	6 885	-	6 885	-

Changements de modèles de valorisation

Néant.

Instruments financiers valorisés selon un modèle de niveau 3

Néant.

9. Evènements postérieurs à la période intermédiaire

L'Assemblée nationale a définitivement adopté le 31/07/2012 la deuxième loi de finances rectificative pour 2012.

Les principales mesures contenues dans cette loi concernent :

- la création d'une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés sur les montants de dividendes distribués,
- la création d'une contribution exceptionnelle due par les établissements de crédit (doublement de la taxe systémique),
- le doublement du taux de la taxe sur les transactions financières,
- la suppression de l'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires,
- la hausse du forfait social sur intéressement, participation et abondement.

Concernant la taxe systémique, le texte prévoit la création d'une taxe additionnelle à la taxe systémique, prévue à l'article 235 ter ZE du code général des impôts, due au titre de 2012. En conséquence, l'impact au titre de l'exercice 2012 de la contribution exceptionnelle de la taxe systémique sera de 10 M€ dans les comptes consolidés de LCL. L'impact de la hausse du forfait social sur les comptes de LCL en 2012 devrait être de l'ordre de 13 M€.

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2012

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Pays d'implantation	Méthode de consolidation au 30/06/2012	% de contrôle		% d'intérêt	
			30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2011
Sociétés françaises intégrées globalement						
Banque Thémis	France	IG	100	100	100	100
CL Développement Economique "CLDE"	France	IG	100	100	100	100
Cie interprofessionnelle de financement immobilier "Interfimo"	France	IG	98,95	98,95	98,95	98,95
CL Europe	France	IG	100	100	100	100
Banque Française Commerciale Antilles Guyane "BFCAG"	France	IG	100	100	100	100
Sociétés européennes (hors France) intégrées globalement						
CL Verwaltung und Beteiligungs	Allemagne	IG	100	100	100	100
Sociétés d'Amérique intégrées globalement						
CL Preferred Capital	USA	IG	0	100	0	0

Entrées

Néant.

Sorties

Cessation d'activité (dissolution de l'entité CL Preferred Capital).

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société CREDIT LYONNAIS, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 29 août 2012

PriceWaterhouseCoopers Audit

Mazars

Pierre Clavié

Catherine Pariset

Franck Boyer

Anne Veaute